



## **Compte-rendu du CESC** **Mercredi 23 mars 2016**

**Personnes présentes** : Monsieur Le Proviseur, Madame La Provisoire-adjointe, Baptiste Pujol, Tiffany Margouet, Mme Lacoste, Mme Lasserre

**Personnes excusées** : Alexandre Técher, Mme Michel

### **Parcours éducatif de santé**

Monsieur Le Proviseur présente le parcours éducatif de santé, paru au BO n°5 du 4 février 2016. Ce parcours éducatif de santé s'inscrit dans la poursuite des parcours déjà en place ou en cours de mise en place : le parcours avenir, le parcours citoyen, le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC). L'ensemble des actions de prévention, d'information, de visites médicales et de dépistage s'organise au bénéfice de chaque élève pour former un parcours éducatif de santé. Le parcours éducatif de santé s'organise autour de 3 axes : un axe d'éducation à la santé, un axe de prévention et un axe de protection de la santé. Ces trois axes sont traités dans le cadre du volet santé et citoyenneté du projet d'établissement mais ne sont pas identifiés explicitement. Ce parcours s'inscrit dans la mise en œuvre d'une politique dans le cadre du bassin de formation afin d'assurer la cohésion avec les CESC des autres lycées et essayer de mettre en place des actions communes.

### **Point sur différentes actions**

#### **La demi-journée du cœur**

Elle sera organisée le mardi 10 mai après-midi : une réunion va être programmée par Mme Lasserre avec le chef cuisinier, le professeur d'EPS Mme Cescon et les élèves qui ont préparé un TPE en lien avec le cœur

Le slogan de l'action couvre trois volets : 5 fruits et légumes par jour, zéro tabac, 30 minutes d'activité physique par jour.

#### **L'exposition total respect au CDI**

L'exposition a donné lieu à un travail avec des classes de seconde et de première.

Les interventions avec des classes de seconde ont révélé qu'il est plus difficile pour les élèves de signaler à un autre élève qui n'est pas un proche de ramasser un objet jeté.

L'intervenante de l'ANPAA a donné tardivement des dates d'intervention pour les secondes.

Mme Lasserre lance un appel aux élèves pour l'inscription à la formation « prévention des gestes de secours », il y a seulement 7 élèves inscrits à ce jour.

## ***La prévention alerte attentats***

Monsieur Le Proviseur présente le guide « Vigilance attentats : les bons réflexes ». Ce guide présente les comportements individuels et collectifs à adopter en cas d'attaque. Il s'agit de préparer l'établissement aux bons réflexes, une réaction adaptée peut permettre de mieux se protéger et de sauver des vies.

Nous devons sensibiliser le personnel et les élèves de l'établissement.

Monsieur Le Proviseur ajoute qu'un exercice de confinement sur cette thématique sera à réaliser d'ici la fin de l'année scolaire mais vraisemblablement limité à quelques classes. Cet exercice simple de mise en situation permettra de tester les procédures et le rôle de chacun.

Des travaux sur la sonnerie sont prévus par la Région et vont permettre la distinction des alertes, ils seront effectués dans les semaines à venir.

M. le Proviseur présente le guide, la vidéo et le diaporama.

Les réactions en cas d'attaque terroriste immédiate sont étudiées : S'échapper, S'enfermer, Alerter. La thématique 'Secourir' est également détaillée avec le rappel des gestes premiers secours. Il est également visionné la vidéo éditée par le ministère de l'intérieur.

Mme Lasserre présentera aux classes prioritairement de seconde et de première cette vidéo et le diaporama. Le planning en place à partir du 4 avril sur les heures de vie de classe en présence du PP et de l'infirmière, des élèves membres du CESC peuvent accompagner cette information.

Les travaux sur le portail d'entrée par la Région permettront une sécurisation supplémentaire sous la forme de portique avec ouverture au moyen de la carte lycéen.

La prochaine réunion aura lieu début juin pour réaliser le bilan des actions menées et préparer le programme d'actions 2016/2017.